

Un concours pour les maisons illuminées

Organisé pour la première fois en 2018, le concours des maisons et balcons illuminés revient cette année. Inscrivez-vous avant le 9 décembre.

Vous décorez votre maison pour les fêtes ? Participez au deuxième concours des maisons et balcons illuminés et tentez de gagner de nombreux lots.

La période du concours débutera à partir du 9 décembre. Pour être primés, les lieux doivent donc être illuminés à partir de cette date. Le jury appréciera la mise en scène, l'originalité des décorations et illuminations ainsi que la visibilité depuis la rue.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

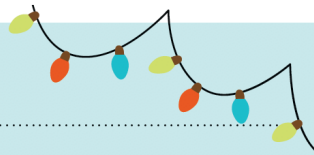
Téléphone :

Catégorie : ☐ Maisons ☐ Balcons

☐ J'accepte sans réserve le règlement du concours, consultable à l'accueil de la mairie ou sur www.ville-louviers.fr

Fait à : Le :

Signature :



Pour participer, remplissez le bulletin ci-contre et retournez-le à la mairie avant le 9 décembre.